

Commune de MURET - EVONEO

**CONSULTATION PUBLIQUE DU 15/04 AU 16/07
SUR LA DEMANDE D'AUTORISATION ENIRONNEMENTALE (DAE)
ET DU PERMIS DE CONSTRUIRE Y AFFERENT (PC)
SOCIETE EVONEO (filiale de SUEZ)**

**exploitation d'une installation de maturation et d'élaboration de mâchefers (IME)
ICPE au Lieu-dit TERRERY**

2ème REUNION PUBLIQUE du 3 juillet 2025

Réunion Publique MURET - EVONEO - 3 juillet 2025

Commissaire enquêteur : Christian BAYLE

➤ (membre suppléant : Michel AZIMONT)

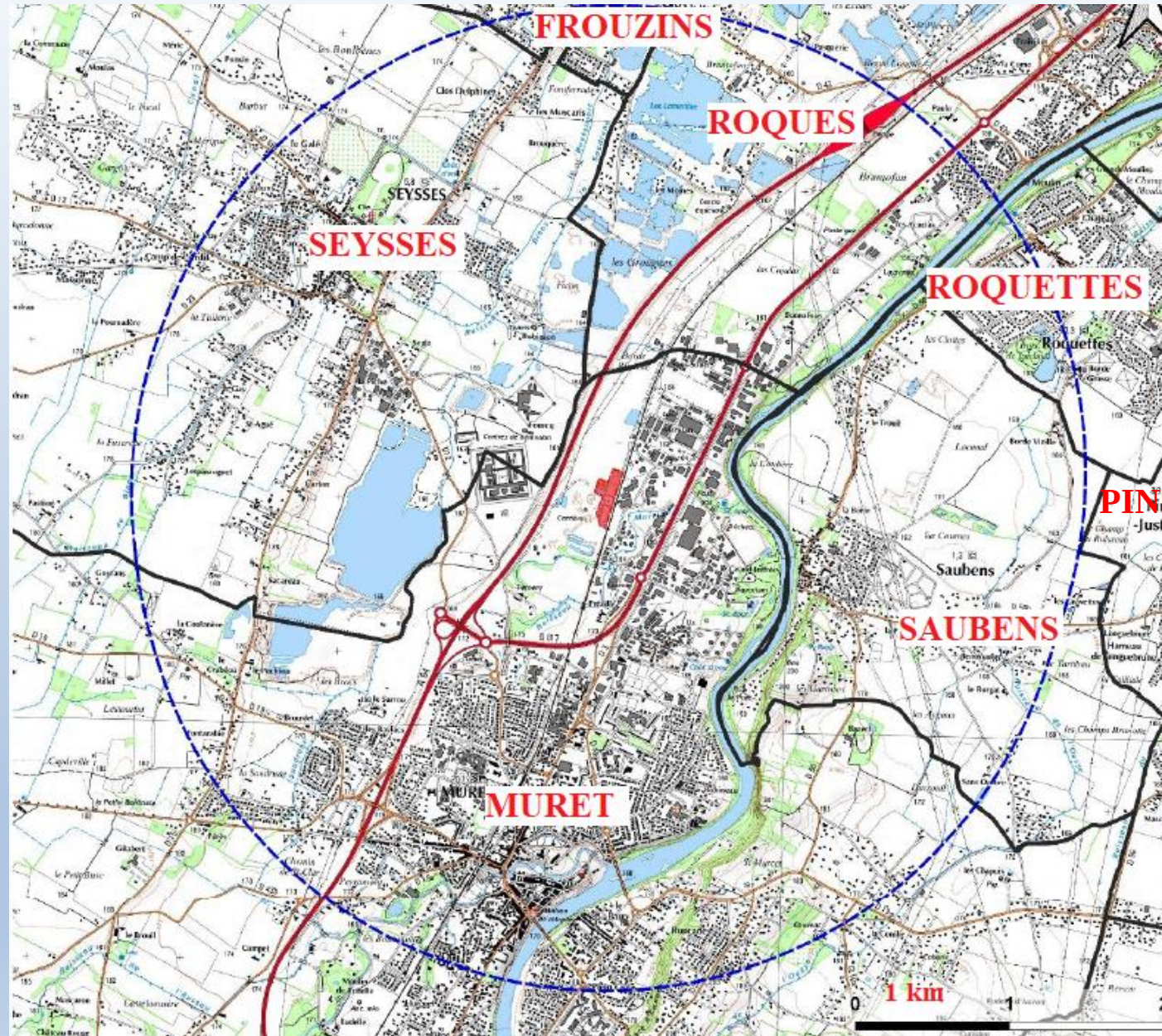
Désignés par le Tribunal Administratif de Toulouse

Son rôle :

- Assurer le lien entre le public et le projet,
- Recueillir les observations, remarques, suggestions du public,
- S'assurer du bon respect de la procédure,
- Rendre des conclusions motivées sur le projet.

Localisation

Rayon 3km



PINS JUSTARET

03/07/2025

IME MURET

Réunion Publique MURET - EVONEO - 3 juillet 2025

- Nouvelle procédure issue de la loi dite « Industrie Verte » de 2023, entrée en vigueur en octobre 2024.
- Se substitue aux « enquêtes publiques » pour toutes les demandes d'autorisation environnementales : processus dit de "consultation parallélisée"
- Durée de la consultation du public : 3 mois
- Deux réunions publiques obligatoires :
 - La première « d'ouverture », le 24 avril 2025, dont l'objectif est de présenter le projet et répondre aux questions
 - La deuxième « de clôture », aujourd'hui, qui a les mêmes objectifs et de faire un bilan provisoire à 2 semaines de la clôture

Réunion Publique MURET – EVONEO – 3 juillet 2025

- L'ensemble du dossier DAE et PC est consultable sur le registre dématérialisé (RD)

<https://www.registre-dematerialise.fr/6107>

- 3 permanences physiques en mairie de Muret

jeudi 15 mai - mercredi 11 juin - mardi 8 juillet

- Vous pouvez transmettre vos contributions :

- Sur le registre dématérialisé (ci-dessus et flyer en sortie de la salle)
- Par courrier, adressé au commissaire enquêteur (mairie de Muret)
- Sur le registre papier (déposé en mairie de Muret service urbanisme avec un dossier papier)

Tout cela est collecté et rassemblé dans le RD y compris les ajouts déposés en cours de consultation (avis et réponses)

Réunion Publique MURET - EVONEO - 3 juillet 2025

Bilan de la consultation

- Affichage : sites internet, mairies concernées, 2 journaux, Muret et site.
- Réunion publique n°1 du 24 avril 2025 (cf RD) : 5 personnes

Avis et réponses publiés sur le RD (§3 avis et §5 ajouts)

- Avis des services : MRAe, DDT31 (DAE) - SDIS, SNCF ... (PC).
- Avis CD31, Muretain Agglo, 7 communes concernées.
- Le public : 6 observations, 2 entretiens permanence, 5000 visites RD, 3600 téléchargements dont 200 « note technique » et 20 « mémoire d'EVONEO »
- Réponses d'EVONEO à MRAe, DDT31, SDIS, SNCF, Eaux, Observations du public

Réunion Publique MURET - EVONEO – 3 juillet 2025

Déroulé de la réunion :

- Présentation du projet EVONEO :
- Gaël SPITZ (directeur EVONEO), Pascal LANET (directeur de sites expert mâchefers Suez), Eve BALLOUHEY (chargée de projet)
- Échanges avec la salle : modérateur Pierre BERTHELOT : environ 1h30

Consignes de prise de parole :

- Le modérateur passera le micro pour poser votre question. Merci de vous présenter et de ne parler que dans le micro (contre le menton).
- Le porteur de projet répondra.
- Enregistrement audio de la réunion à la seule attention du CE pour le CR qui sera mis en ligne sur le registre dématérialisé rapidement.

**Exploitation d'une Installation
de Maturation et d'Elaboration
de mâchefers (IME)**

sur la commune de MURET
Lieu-dit TERRERY

EVONEO

Sommaire

1. LE PROJET

2. SES PERFORMANCES AUX IMPACTS MAÎTRISÉS

3. NOS ENGAGEMENTS

1- Le projet d'IME



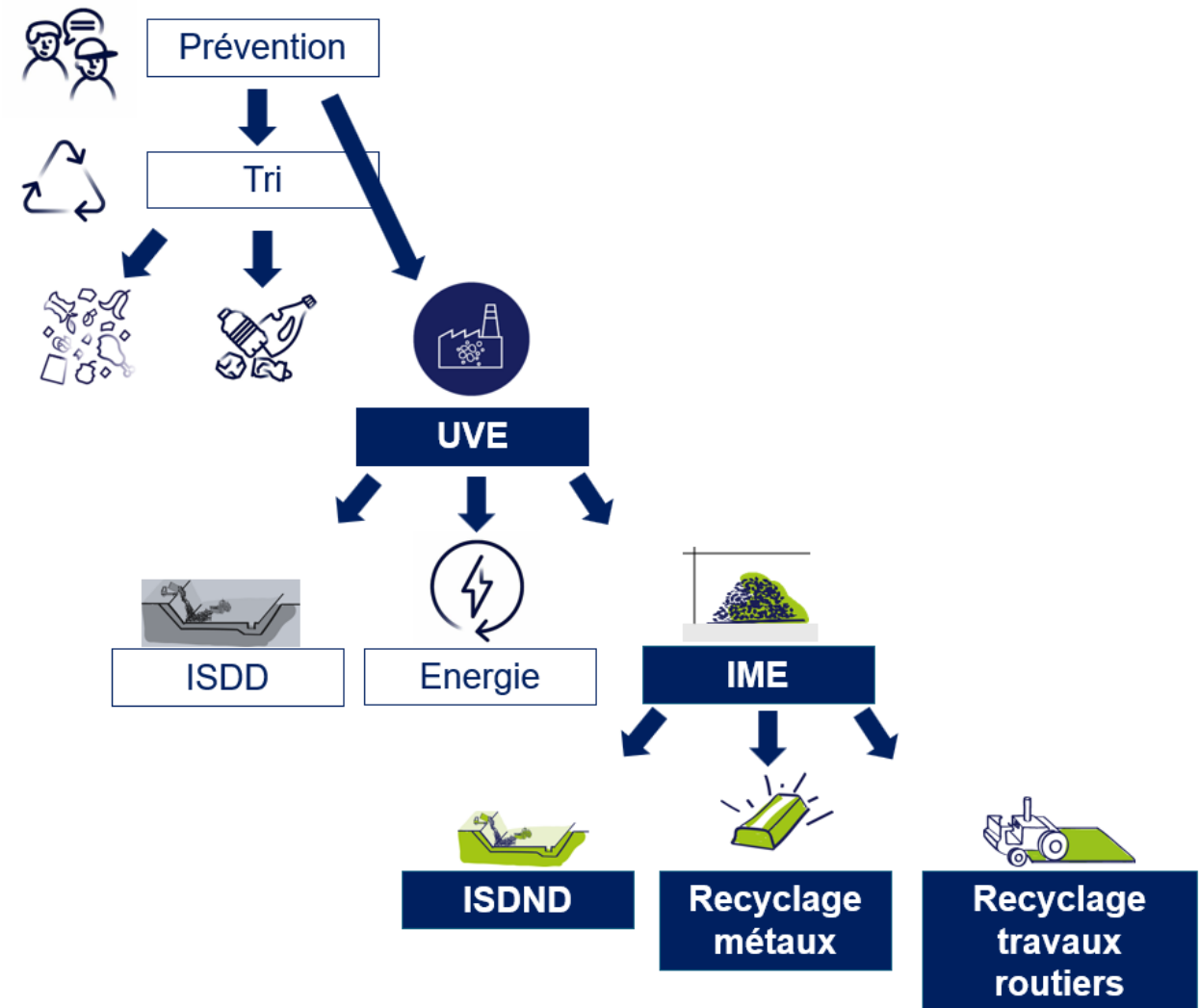
Pourquoi ce projet ? Un outil au service de l'économie circulaire

CONSTRUCTION, PUIS EXPLOITATION D'UNE IME :

- Transformer les mâchefers en provenance de l' UVE de Toulouse
- Sur-trier les métaux de l'IME de Bessières

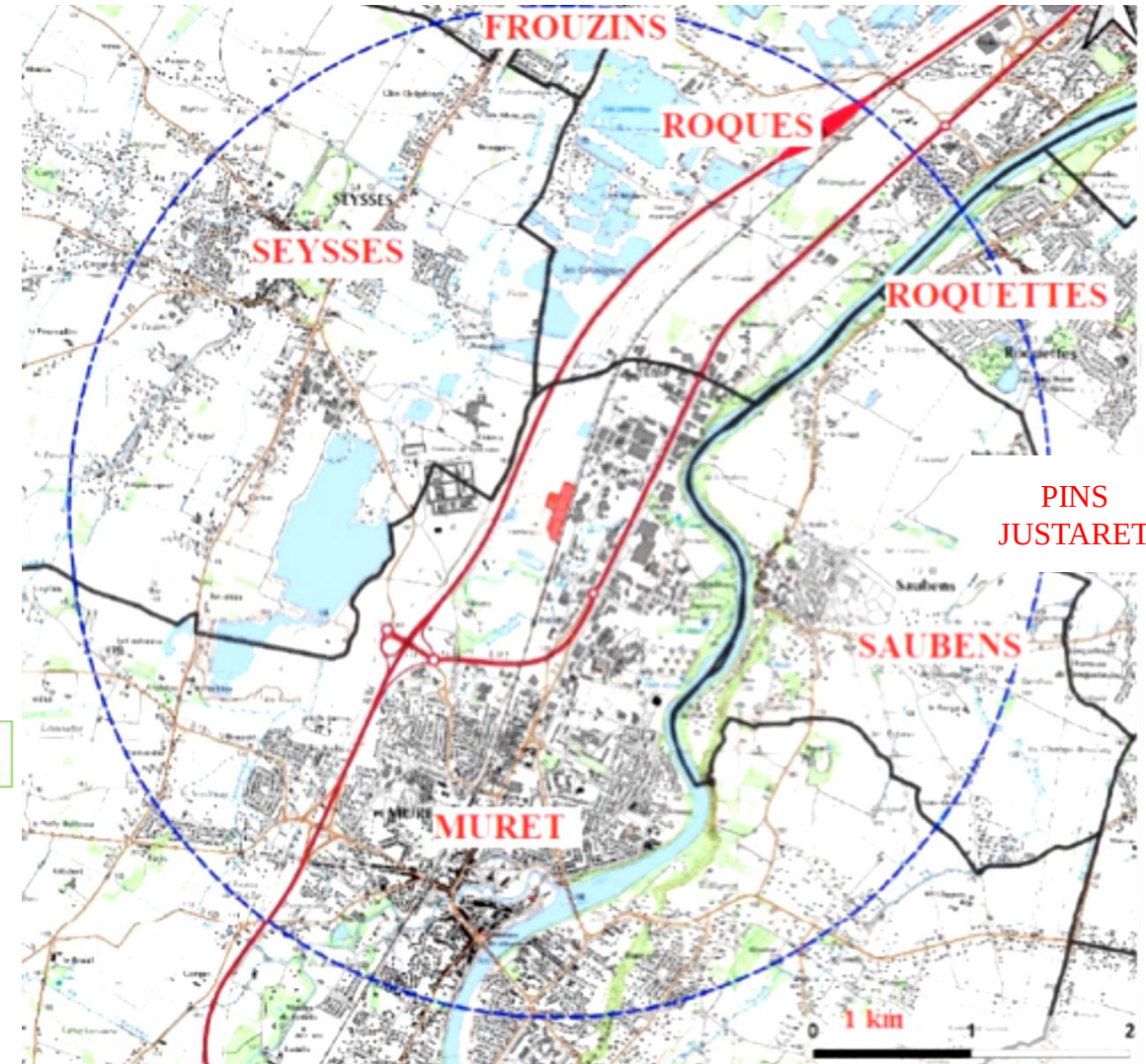
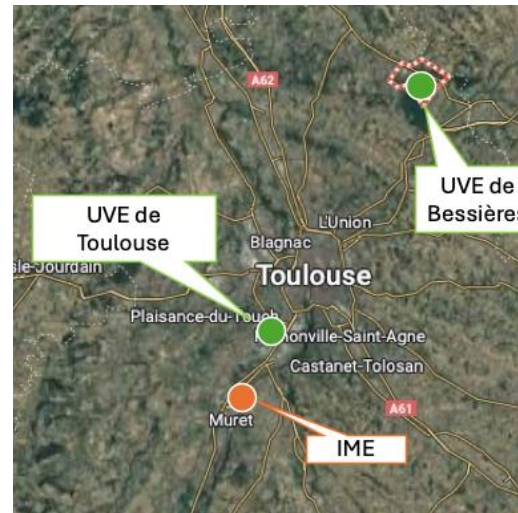
VOCATION :

- ⇒ **AMÉLIORER LA VALORISATION MATIÈRE (GRAVES, MÉTAUX FERREUX ET NON-FERREUX)**
- ⇒ **PROPOSER DES MATÉRIAUX ALTERNATIFS POUR LES TRAVAUX SUR LE MURETAIN ET L'AGGLOMÉRATION TOULOUSAINE, EN SOUS-COUCHE ROUTIÈRE, REMBLAIS TECHNIQUES RECOUVERTS ...**



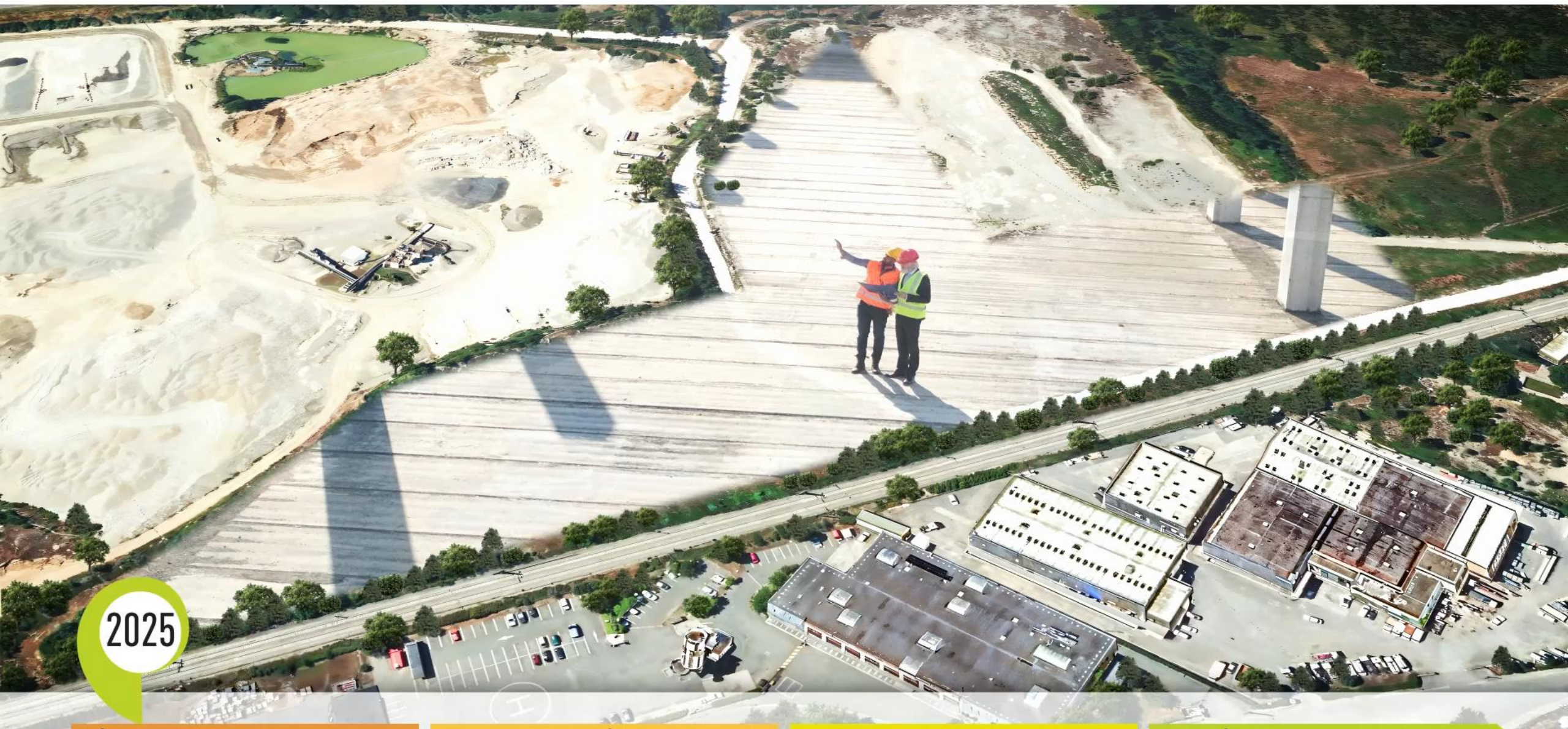
Une emprise située au Nord-Ouest de Muret

- ✓ Des parcelles sur un secteur ayant déjà fait l'objet d'une activité industrielle (ancienne gravière remblayée à partir de déchets inertes), au cœur d'une zone dédiée aux activités industrielles
- ✓ Une localisation adaptée



Société dédiée (70% SUEZ et 30% Banque des Territoires)
en charge de la concession des Unités de Valorisation Énergétique de Decoset

EVONEO



2025

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

TRAVAUX PRÉPARATOIRES

MONTAGE PROCESS

RÉCEPTION TRAVAUX

Les chiffres clés du projet

MÂCHEFERS

- 275 tonnes traitées par jour en moyenne, jusqu'à 500 t/j maximum

RECYCLAGE

- Env. 10 000 t/an de métaux valorisés
- Env. 60 000 t/an de graves produites

SUPERFICIE

- 3,3 ha de terrains à vocation industrielle
- 0,76 ha de terrains renaturés

EMPLOIS

- 8 emplois lors de la phase d'exploitation
- 30 emplois durant les travaux (11 mois)

Investissement

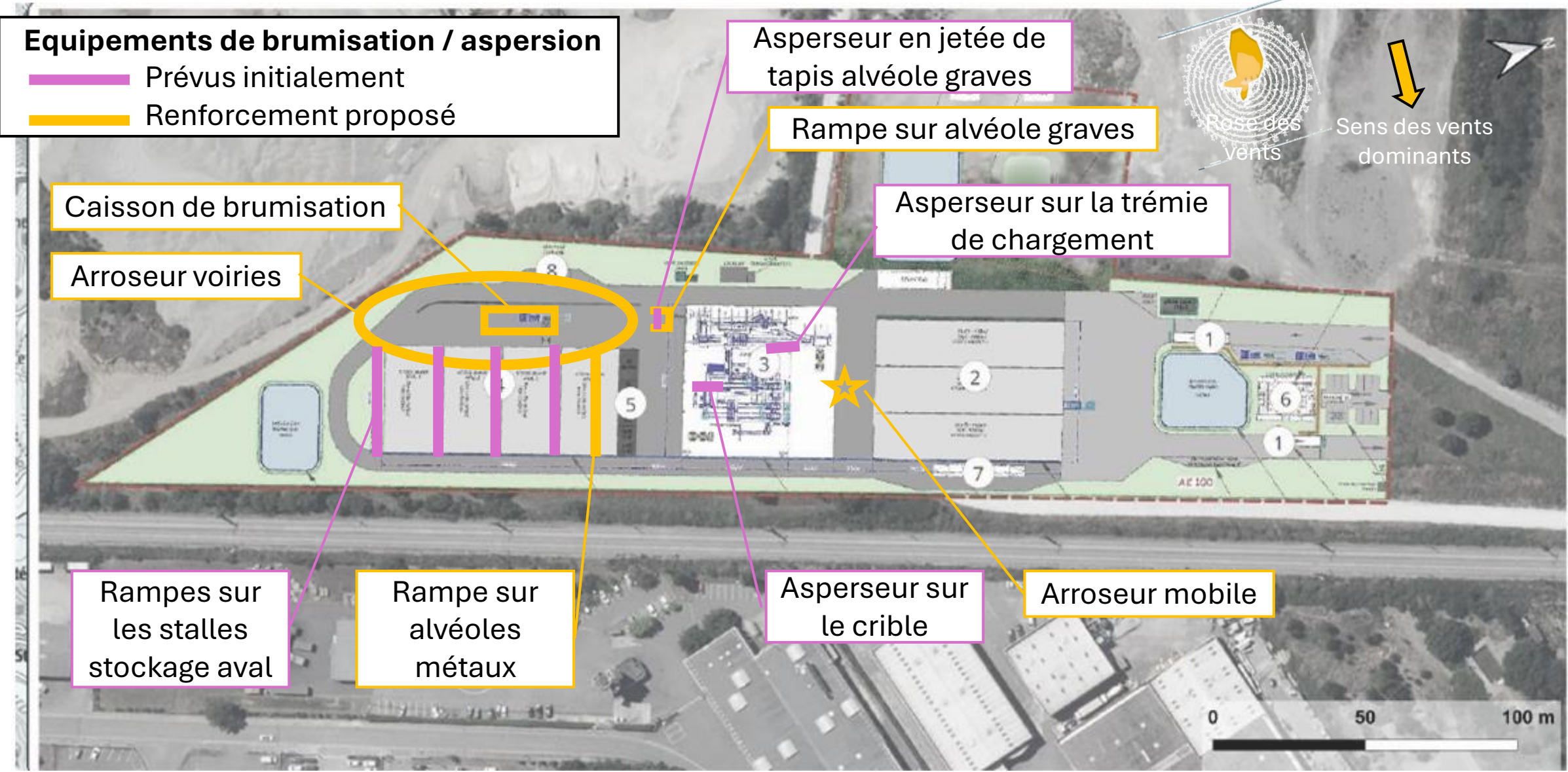
- Estimé à : 24 M€ porté par EVONEO
- Propriétaire : DECOSET



2- Une installation performante aux impacts maîtrisés



Sujet 1 : la maîtrise des envols de poussières

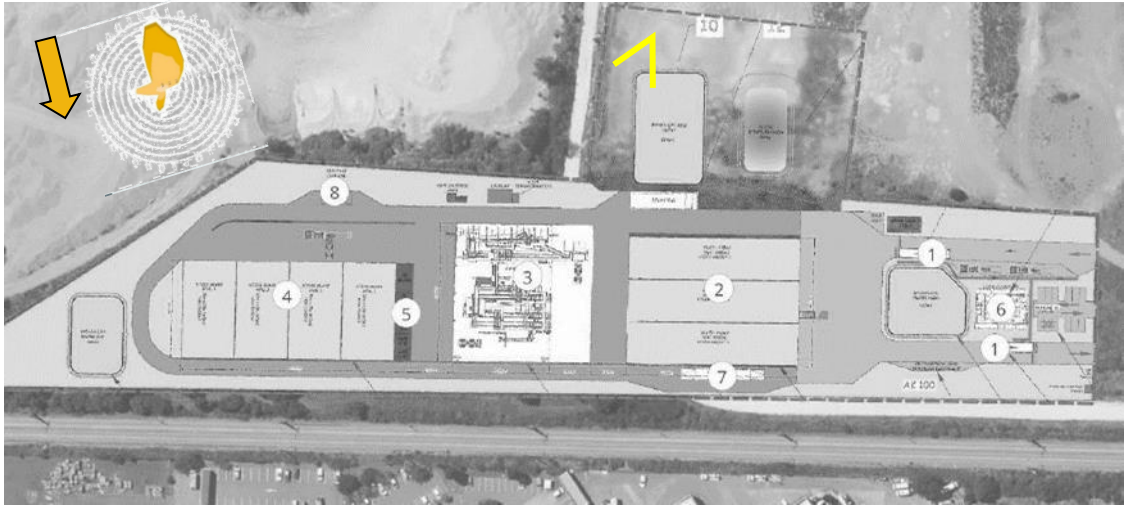


Sujet 1 : la maîtrise des envols de poussières

Aménagements contribuant à la maîtrise des envols



Sujet 1 : la maîtrise des envols de poussières - fermeture des stalles



Bardage toute hauteur

Hall amont

Hall procédé

Hall aval

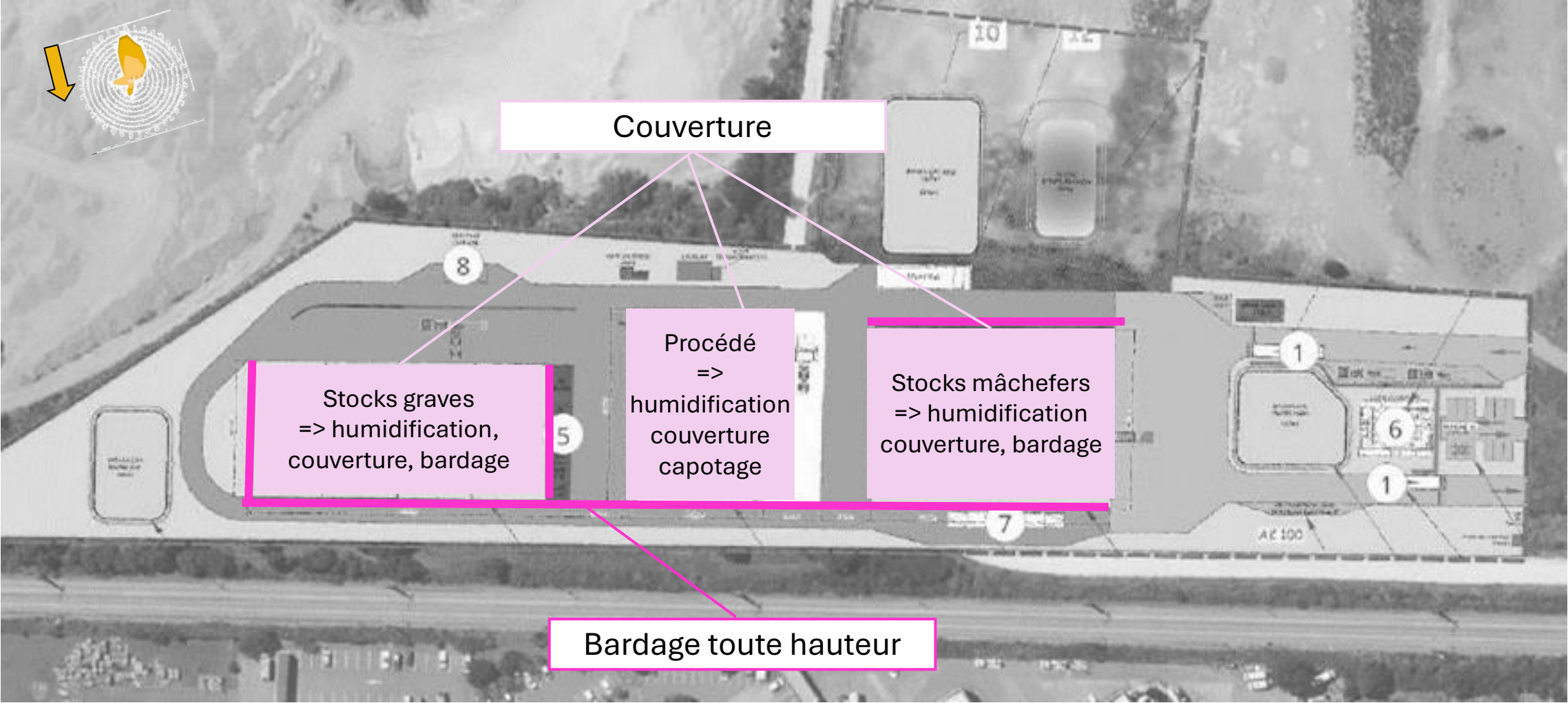
Face ouest

Face nord

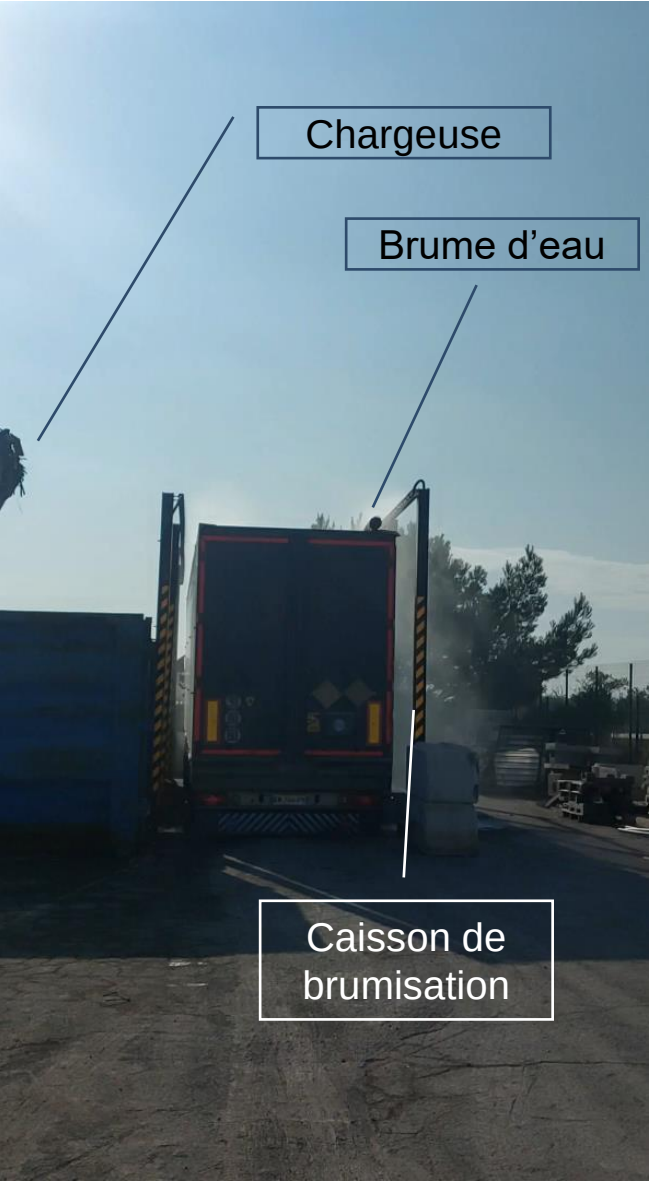
Face sud

Sens des vents dominants

Sujet 1 : la maîtrise des envols de poussières - fermeture des stalles



Sujet 1 : la maîtrise des envols de poussières



Sujet 1 : la maîtrise des envols de poussières

CONTRÔLES DE LA QUALITÉ DE L'AIR

- ✓ Où → 3 points
- ✓ Quand → avant mise en service puis au max 6 mois après, puis 2 fois/an dont 1 en période estivale
- ✓ Quels paramètres → poussières totales, dioxines/furanes, métaux (cuivre, manganèse, chrome, chrome VI)

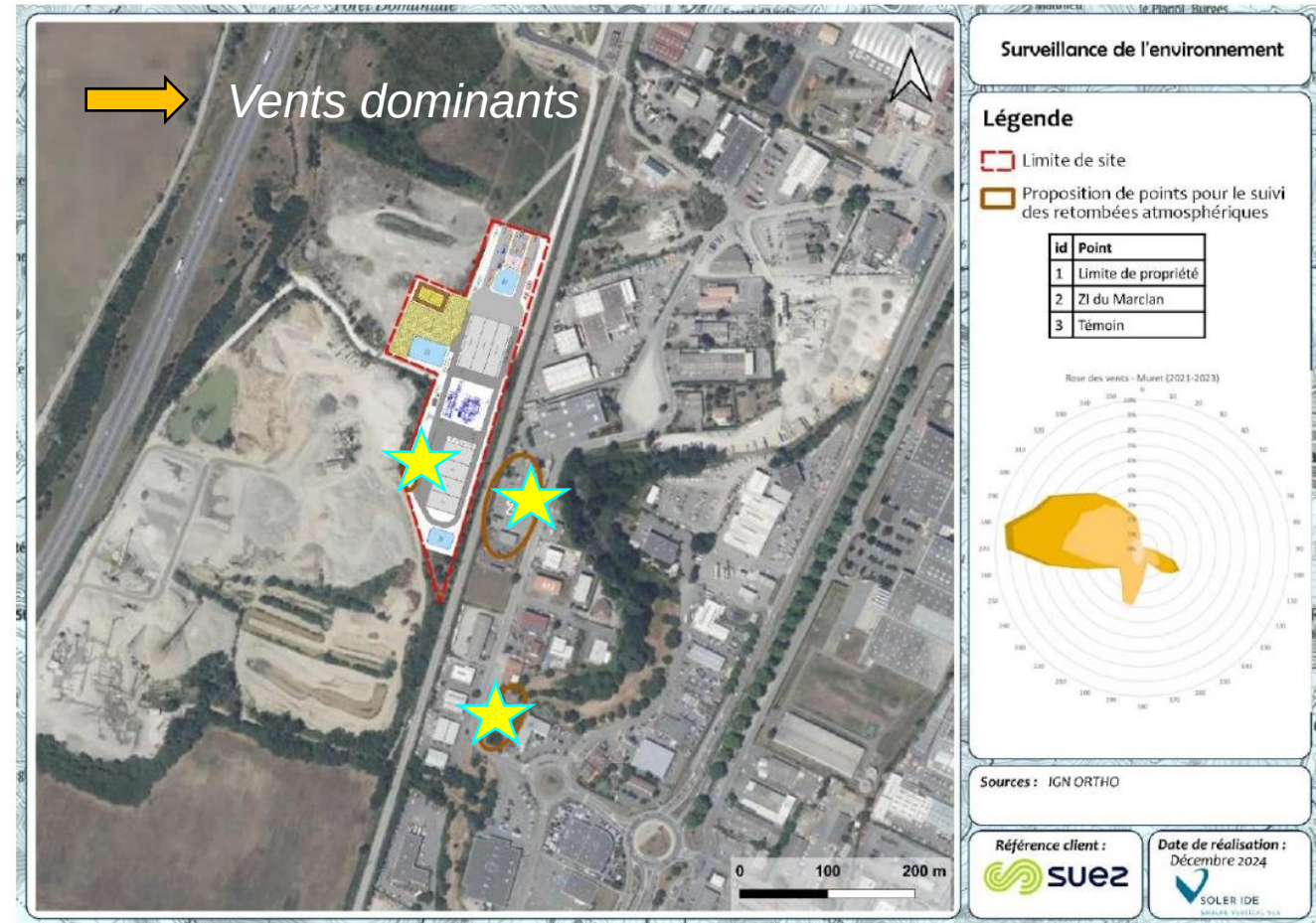


Figure 14 : Proposition des points de suivi des retombées atmosphériques

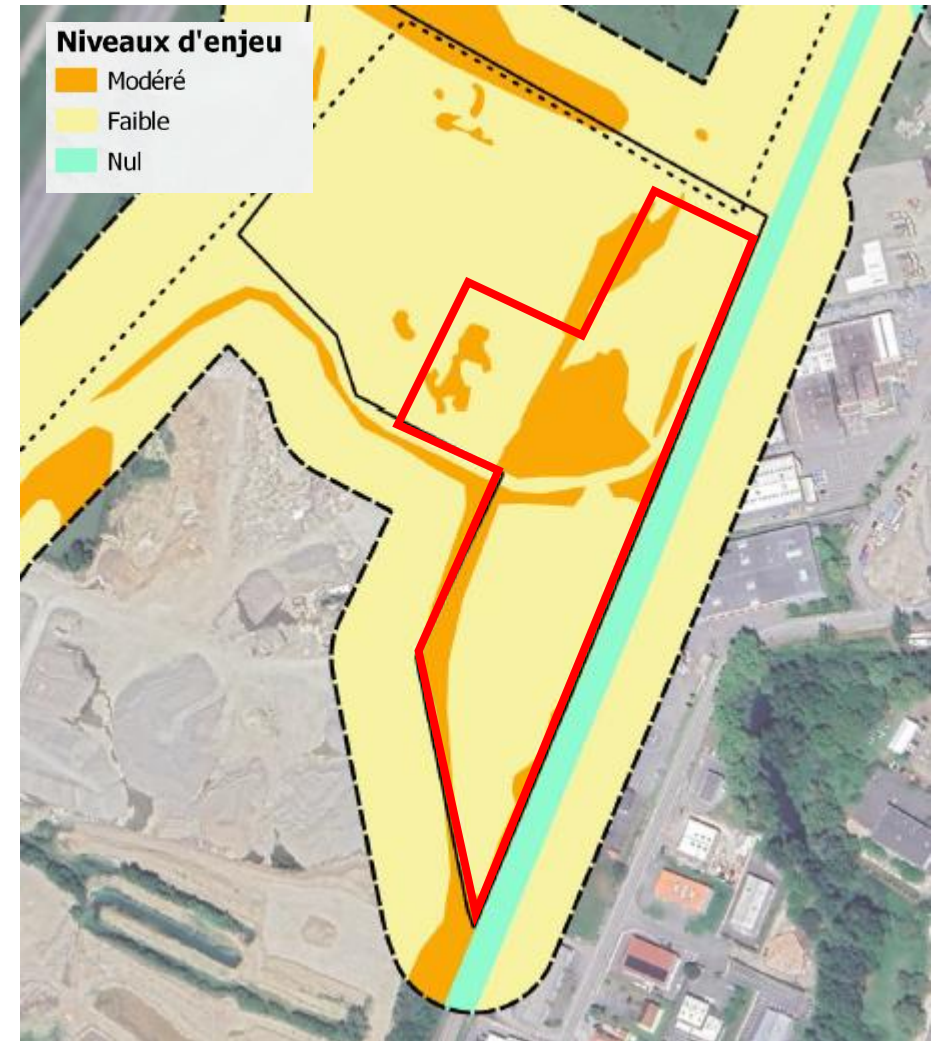
Sujet 2 : la limitation de l'impact sur le milieu naturel

LE TERRAIN = UNE FRICHE = DES FONCTIONNALITÉS ÉCOLOGIQUES LIMITÉES

- ✓ Une ancienne carrière remblayée à partir de déchets inertes
- ✓ Un délaissé entre l'autoroute, la voie ferrée et plusieurs activités industrielles

> Une incidence potentielle sur le milieu naturel

faible à très faible du projet, compte tenu des mesures proposées



Sujet 2 : la limitation de l'impact sur le milieu naturel

« Zone humide » ?

Cela correspond à des « *terrains, exploités ou non, habituellement inondés ou gorgés d'eau douce, salée ou saumâtre de façon permanente ou temporaire, ou dont la végétation, quand elle existe, y est dominée par des plantes hygrophiles pendant au moins une partie de l'année* ».

(Art. [L211-1](#) du Code de l'environnement)



*Zone humide depuis le nord-est
(27/02/2025)*



*Zone humide depuis le
sud-ouest
(19/06/2025)*

Sujet 2 : la limitation de l'impact sur le milieu naturel

AUJOURD'HUI, UNE ZONE HUMIDE DÉFINIE UNIQUEMENT SUR CRITÈRES FLORISTIQUES

DEMAIN :

- ✓ Implantation d'ouvrages de gestion des eaux pour éviter la consommation d'eau potable et assurer une gestion à la parcelle des eaux de ruissellement
- ✓ Clôture anti-amphibiens en phase chantier
- ✓ **Renaturation de la zone humide :**
 - ✓ Suppression des Espèces Exotiques Envahissantes
 - ✓ Mise en place d'un merlon séparatif entre le site industriel et la zone restaurée
 - ✓ Mise en œuvre d'une couche de sol imperméable et de terre pour ensemencement
- ✓ Gestion de la zone humide restaurée pendant 30 ans



Sujet 2 : limitation de l'impact sur le milieu naturel

EVONEO S'ENGAGE À RESPECTER LE CALENDRIER SUIVANT, EN DÉBUTANT LES TRAVAUX EN DEHORS DES PÉRIODES SENSIBLES.

Opérations	Lieux & Quantité	Taxons	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Abattage arbres	Alignements de chênes (240 m²)	Oiseaux chiroptères												
Débroussaillage	Tous habitats ligneux	Oiseaux, reptiles, papillons												
Terrassements Pistes et plateformes	Surtout friches	Oiseaux, reptiles, papillons												
Tranchées	Sur zones déjà remaniées	Toutes espèces												
Clôture														
Bâtiments														
Réaménagement site compensation ZH	Partie Ouest de la parcelle AK34	Amphibiens												

Période non sensible A privilégier	Période peu sensible Précautions	Période sensible A éviter
---------------------------------------	-------------------------------------	------------------------------

Sujet 3 : la gestion des eaux

PLATEFORME ÉTANCHE

AUTONOMIE DES BESOINS EN EAU :

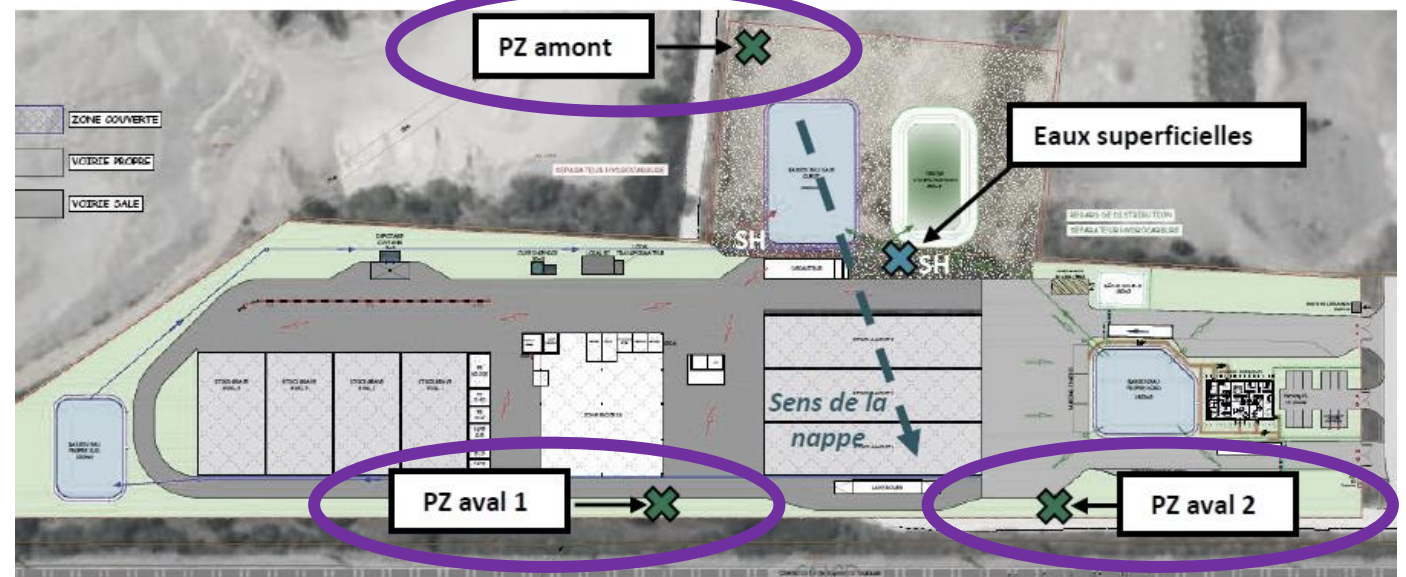
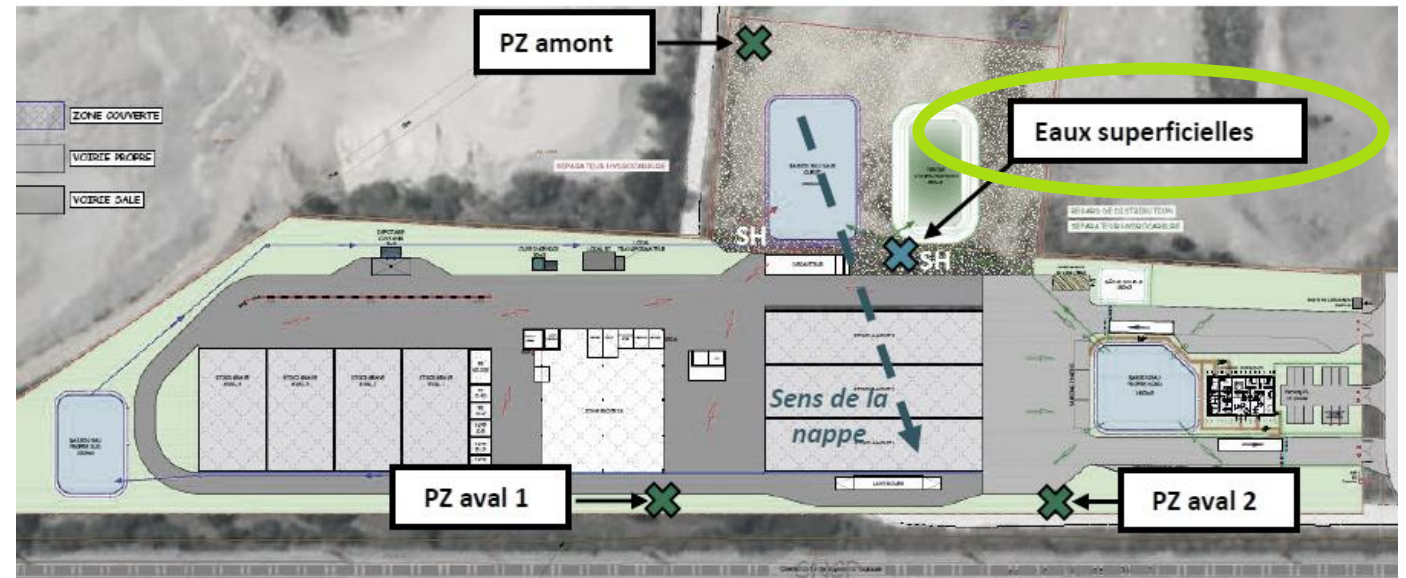
- ✓ Bassins de rétention d'eau surdimensionnés pour couvrir les besoins liés au procédé de traitement
- ✓ Eaux de ruissellement collectées et réutilisées



Sujet 3 : la gestion des eaux

SURVEILLANCE DES EAUX SUPERFICIELLES ET SOUTERRAINES

- En amont du tertre d'infiltration
- 1 fois/mois
- 3 piézomètres (1 en amont, 2 en aval)
- 2 fois/an (hautes et basses eaux)



Sujet 4 : l'acoustique

L'IMPLANTATION DE L'INSTALLATION DANS UNE ZONE CERNÉE PAR LES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT ET AU CŒUR D'UNE ZONE DÉDIÉE À L'ACTIVITÉ INDUSTRIELLE LIMITENT LES NUISANCES ÉVENTUELLES

EN OUTRE :

- ✓ Un bardage acoustique sera installé en façade Est
- ✓ Le site fonctionnera en journée (7h à 17h) et en semaine (du lundi au vendredi)
- ✓ Poids lourds électriques pour les apports

LE SUIVI PRÉVU :

- ✓ Où → Limite de Propriété (LP) et Zones à Emergence Réglementée (ZER) les plus proches
- ✓ Quand → après la mise en service
- ✓ Paramètres → niveaux sonores en LP et émergences en ZER



Sujet 5 : les accès et le trafic

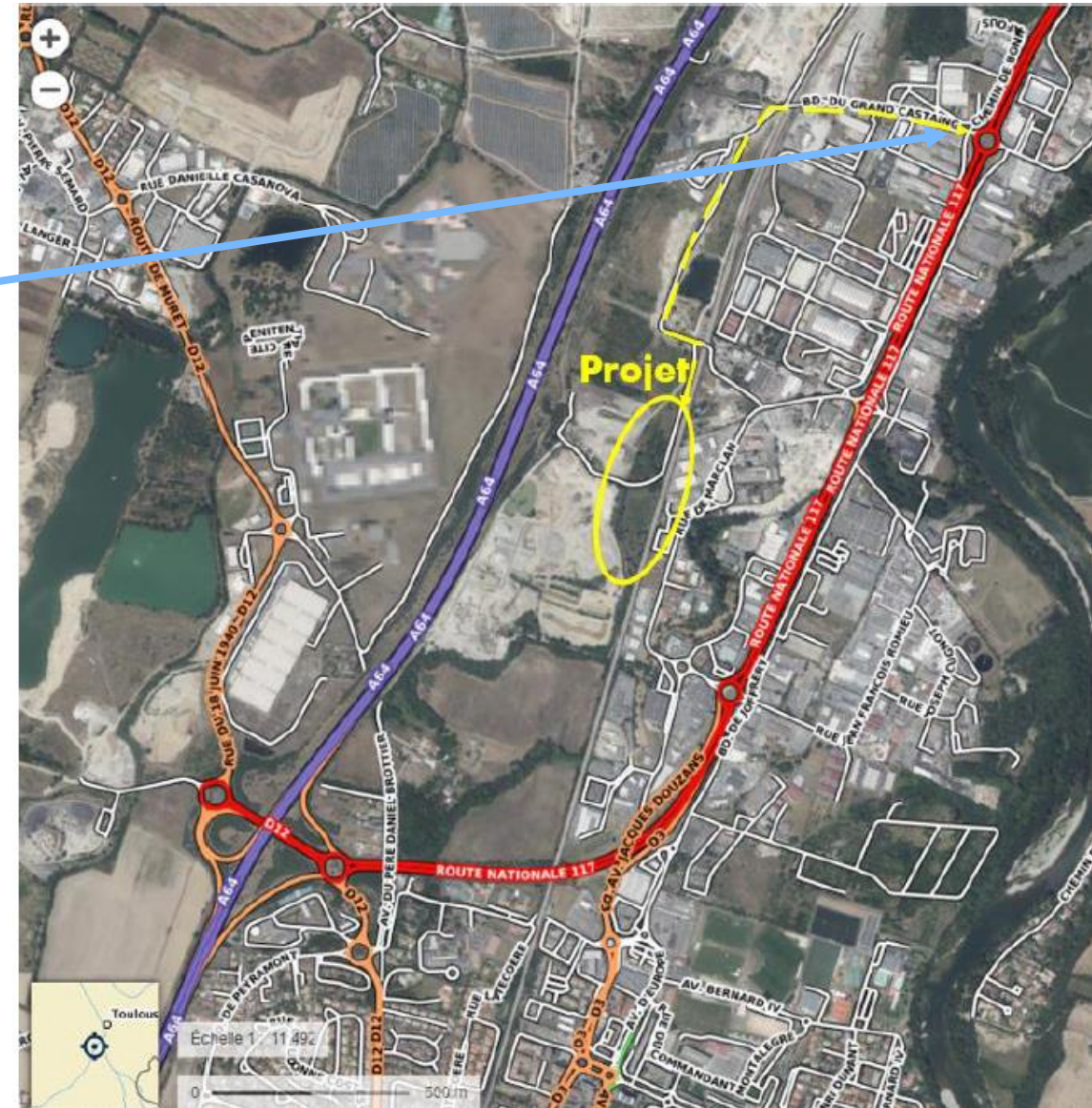
ACCÈS AU SITE VIA LA RD817 ET LE BOULEVARD DU GRAND CASTAING

TRAFIC ROUTIER

- ✓ Trafic moyen : 23 PL/j
- ✓ Trafic min/max de pointe : 12/55 PL/j

Faible augmentation du trafic poids-lourds

- ✓ Sur le Boulevard du Grand Castaing : +3% (trafic moyen)
- ✓ Augmentation du trafic sur la RD817 : +0,2% (trafic moyen)



3- Nos autres engagements



Le renouvellement de l’environnement du site grâce aux mesures E-R-C mises en œuvre et le suivi proposé

Thème	Types de mesures ERC	Suivi environnemental
Eau	- Bassins de rétention, décanteur, séparateurs d’hydrocarbure, tertre d’infiltration – dimensionnement trentennal - Réemploi des eaux pluviales	- Suivi mensuel de la qualité des eaux superficielles - Suivi semestriel de la qualité des eaux souterraines
Air	- Système d’aspersion anti-poussières renforcé - Balayage des voiries - Couverture des stocks - Bardage toute hauteur côté Est renforcé - Capotage d’équipements	- Suivi semestriel de la qualité de l’air 3 points de contrôle
Bruit	Bardage acoustique côté Est des bâtiments Process et Stockage	Suivi des émissions acoustiques
Gaz à effet de serre	Acquisition de 2 camions électriques	
Intégration paysagère	Semis et plantations sur les espaces de verts de l’IME	
Milieu naturel	- Conception/exploitation - Emprise du projet limitant au maximum l’impact sur la zone humide - Création d’un site de compensation zone humide En partie sud (présence de jeunes chênes), recherche de limitation des emprises et replantations Mise en place d’échelles à amphibiens sur les bassins - En phase travaux : - Mise en place de barrières anti-amphibiens a minima au niveau des travaux d’aménagement de la zone humide - Calendrier des travaux tenant compte de la biodiversité	- En phase travaux : suivi mensuel du chantier par un écologue - En phase d’exploitation : suivi des mesures de compensation et établissement de rapports permettant de vérifier l’efficacité des mesures

La poursuite du dialogue sous d'autres formes

MISE EN PLACE D'UN COMITÉ DE SUIVI RÉUNISSANT REPRÉSENTANTS DES RIVERAINS ET DU TERRITOIRE, DÈS LE DÉMARRAGE DU CHANTIER :

- ✓ Fréquence, composition et ordres du jour à co-construire

RESTITUTION DES RÉSULTATS DES MESURES (QUALITÉ DE L'AIR, GESTION DES EAUX, ETC.) A L'ISSUE DES COMITÉS (COMPTES-RENDUS)

MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME D'INFORMATION :

- ✓ N° dédié
- ✓ Autres modalités à définir ensemble si nécessaire

OUVERTURE DU SITE AU PUBLIC

- ✓ Visites de chantier dès la phase travaux (sur inscription)
- ✓ Journées portes ouvertes selon un rythme et des modalités à définir en phase d'exploitation (Journées Européennes du Patrimoine, semaine de l'Industrie...)

VOS QUESTIONS

EVONEO



MERCI

EVONEO